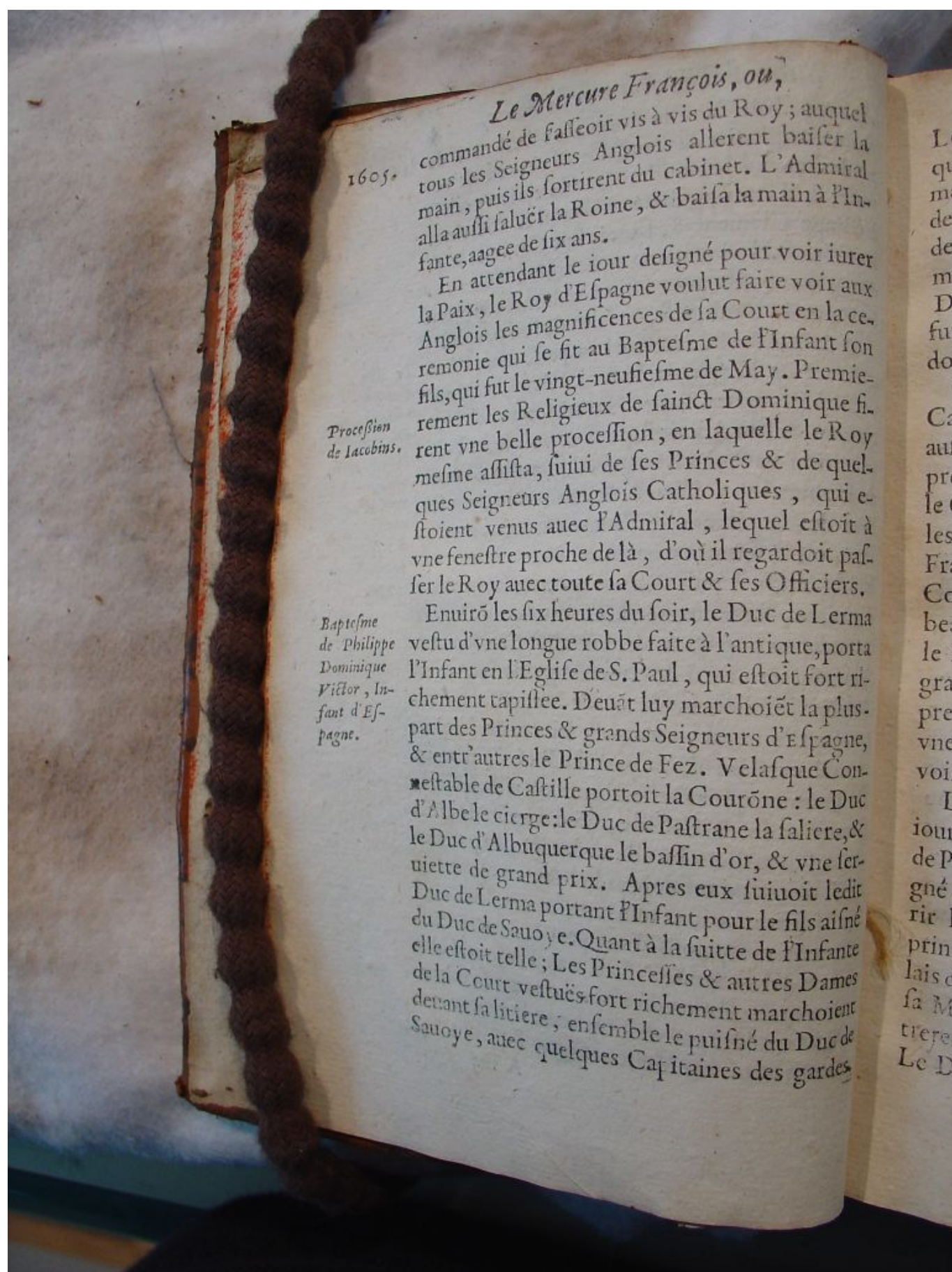


1605_004v.jpg



Le Mercure François, ou,
1605. commandé de faire vis à vis du Roy ; auquel
tous les Seigneurs Anglois allerent baïser la
main, puis ils sortirent du cabinet. L'Admiral
alla aussi saluer la Roine, & baïsa la main à l'In-
fante, aagée de six ans.

*Procession
de Jacobins.*

*Baptême
de Philippe
Dominique
Victor, In-
fant d'Es-
pagne.*

En attendant le iour designé pour voir iurer
la Paix, le Roy d'Espagne voulut faire voir aux
Anglois les magnificences de sa Court en la ce-
remonie qui se fit au Baptême de l'Infant son
fils, qui fut le vingt-neufiesme de May. Premie-
rement les Religieux de sainct Dominique fi-
rent vne belle procession, en laquelle le Roy
mesme assista, suivi de ses Princes & de quel-
ques Seigneurs Anglois Catholiques, qui e-
stoient venus avec l'Admiral, lequel estoit à
vne fenestre proche de là, d'où il regardoit pas-
ser le Roy avec toute sa Court & ses Officiers.

Enuirō les six heures du soir, le Duc de Lerma
vestu d'une longue robe faite à l'antique, porta
l'Infant en l'Eglise de S. Paul, qui estoit fort ri-
chement tapissée. Deuāt luy marchoiēt la plus-
part des Princes & grands Seigneurs d'Espagne,
& entr'autres le Prince de Fez. Velasque Con-
estable de Castille portoit la Courōne : le Duc
d'Albe le cierge : le Duc de Pastrane la saliere, &
le Duc d'Albuquerque le bassin d'or, & vne ser-
uiette de grand prix. Apres eux suiuoit ledit
Duc de Lerma portant l'Infant pour le fils aîné
du Duc de Sauoye. Quant à la suite de l'Infante
elle estoit telle ; Les Princesses & autres Dames
de la Court vestuës fort richement marchoiēt
deuant sa litiere ; ensemble le puisné du Duc de
Sauoye, avec quelques Capitaines des gardes.

1605_005r.jpg

Suite de l'Histoire de la Paix. 5

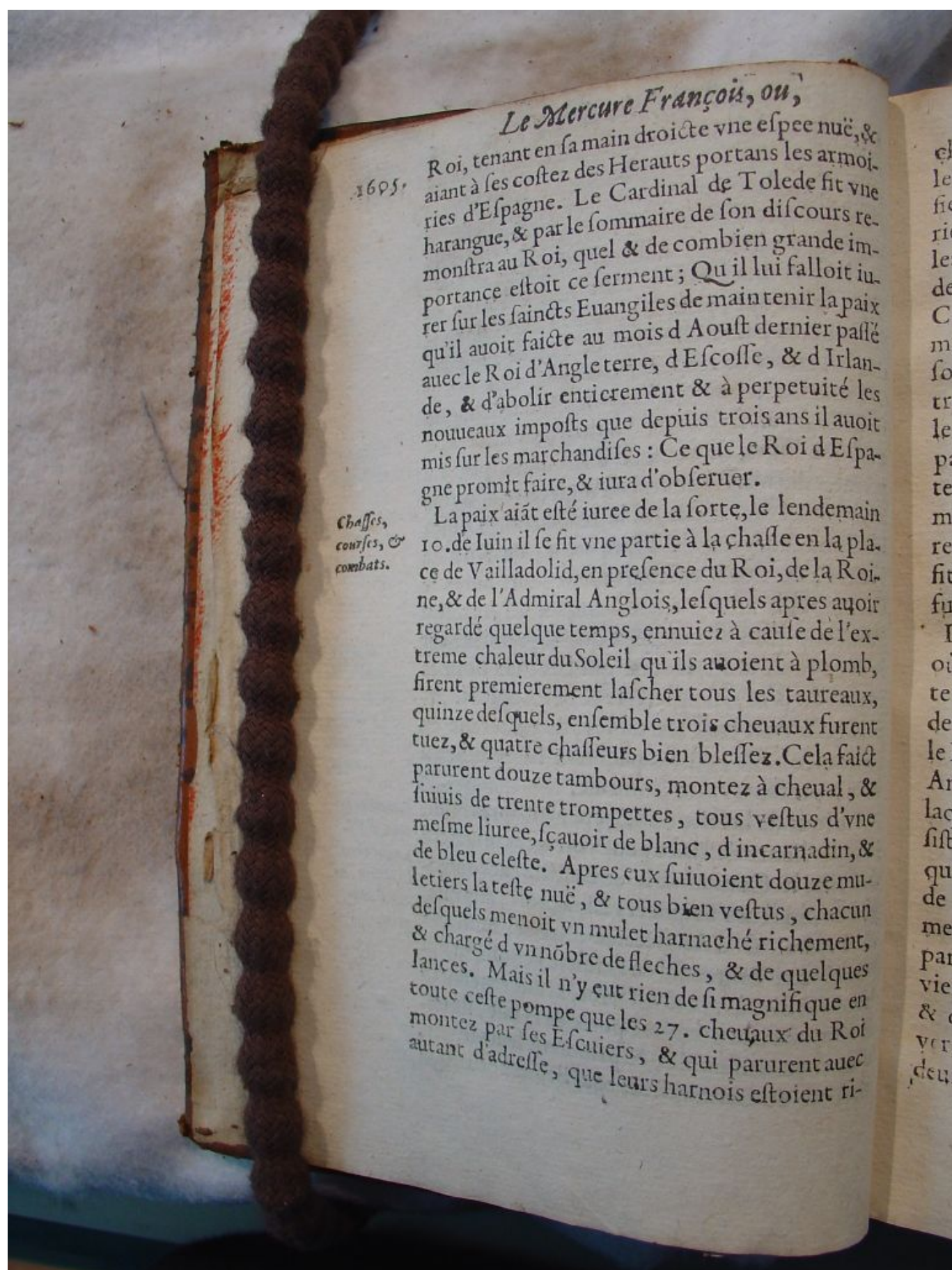
Le Roy & la Roine estoient sur vn theatre 1605.
qu'on leur auoit fait dresser expres pour voir la
magnificence. Arriuez qu'ils furent à la porte
de l'Eglise, le Cardinal de Toledé, & l'Euesque
de Burgos vindrent au deuant : Le Duc de Ler-
ma lors donna l'Infant tout nud à l'aisné du
Duc de Sauoye, pour le porter au Baptême : Il
fut baptizé par le Cardinal de Toledé, qui luy
donna le nom de *Philippe Dominique Victor*.

Le dernier iour de May le Conneftable de
Castille fit vn festin aux Anglois, où assisterent
aussi les Ducs de Sessa & d'Albuquerque. Le
premier deluin l'Admiral d'Angleterre alla voir
le Cardinal de Toledé, & le lendemain il visita
les Ambassadeurs de l'Empereur, du Roy de
France, & des Venitiens : sept iours apres le
Conneftable fit vn autre banquet à l'Admiral
beaucoup plus somptueux que le premier, car
le Roi mesme s'y trouua qui beut aux bonnes
graces du Roi d'Angleterre & des Anglois. A-
pres qu'on eut leué les tables, ils entrerent en
vne autre salle, où ils passerent l'apresdinee à
voir representer vne Comedie.

Le iour de la feste du S. Sacrement apres midi,
iour & heure destinee pour voir iurer le traicté
de Paix; le Conneftable de Castille, accompa-
gné de plusieurs Seigneurs Espagnols, alla que-
rir l'Admiral d'Angleterre, lequel suiui des
principaux Seigneurs de sa suite fen alla au Pa-
lais du Roi: où arriué qu'il fut, ayant rencôtré
sa Majesté à la premiere porte de la sale, ils en-
trerent par ensemble, & prindrent leurs sieges.
Le Duc de Lerma estoit tout debout deuant le

*Comment le
Roy d'Es-
pagne iura
la Paix a-
uec l'An-
glois.*

1605_005v.jpg



1605_006r.jpg

Suite de l'Histoire de la Paix. 6

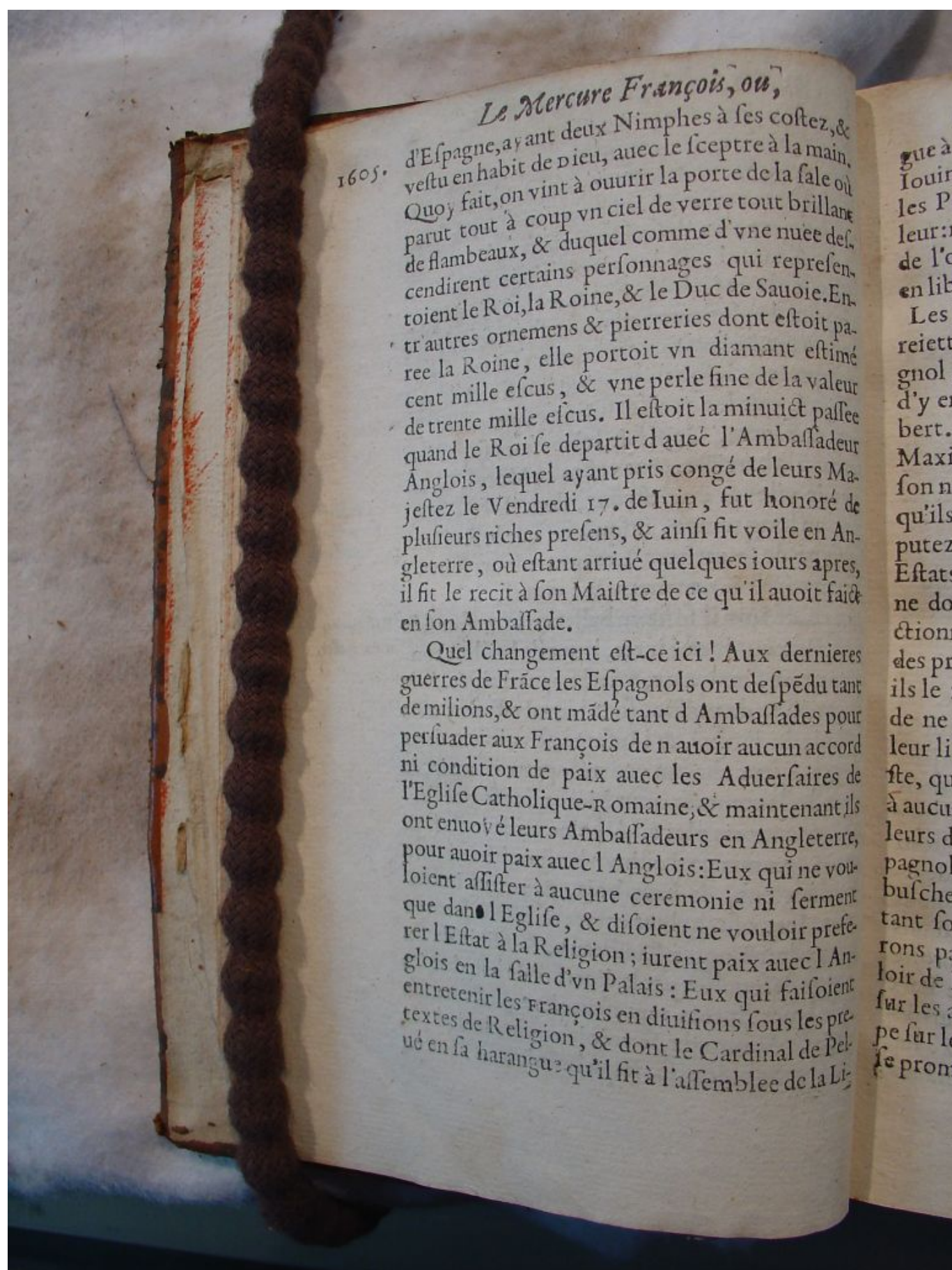
1605.

ches & beaux. Ceux des fils du Duc de Savoie les costoient de pres, menez par quinze estafiers, qui portoient leurs deuises & leurs armoiries. I obmets les 28. cheuaux qui furent veus les derniers, six desquels estoient au Vice-Roi de Vailladolid, & les autres vingt & deux au Cōestable de Castille. Peu apres le Duc de Lerma, suiui de plusieurs Seigneurs, se presenta pour soutenir, faisant marcher deuant lui ses quatre trompettes, lesquels n'eurent pas si tost donné le signal, que les courses furent commencees de part & d'autre. Quoi fait, les mesmes se presenterent à la barriere, tous vestus en Mores, & armez de piles & de plastrons, dont ils fescrimerent vn long temps, iusqu'à ce que le Roi leur fit signe de se retirer. Les quatre iours suiuaus furent employez en mutuelles visites.

Le 16. de Iuin il se fit vn ballet en la mesme sale où la Paix auoit esté iuree, laquelle brilloit toute en or, en flambeaux, & en lampes d'argēt. Aux deux costez du poëlle, sous lequel estoient assis le Roi, la Roine, & l'Infante, se voioient deux Anges tenans chacun vne trompette en main, de laquelle ils commēcerent à ioier si tost que l'assistance eut pris place. A peine auoient-ils fini, qu'on commença d'ouïr vn harmonieux accord de Musiciens, de haut-bois, & autres instrumens. Iceux firent leur entree en la sale deuācez par dix-huict porte-flambeaux, & suiuis de six vierges, lesquelles par la diuersité de leurshabits & de leurs liurees representoient plusieurs des vertus. Apres eux se voioit vn char trainé par deux petits bidets, sur lequel estoit assis l'Infant

*Description
d'un Ballet.*

1605_006v.jpg



1605_007r.jpg

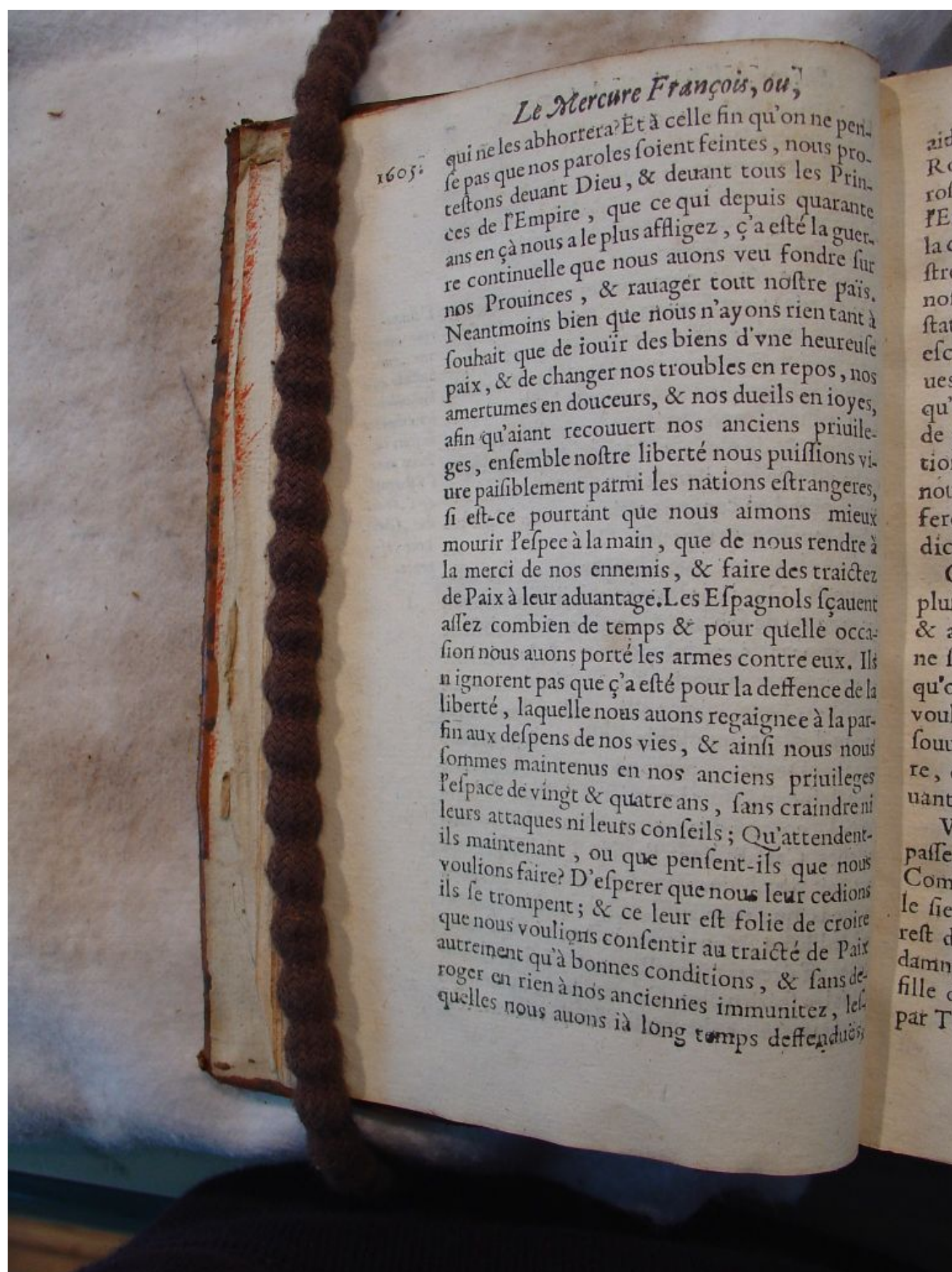
Suite de l'Histoire de la Paix. 7

gue à Paris, l'an 1593. auoit comparé leur Roi à
Iouinian, ne font rechercher seulement de paix
les Princes voisins de contraire Religion à la
leur: mais les Holandois qui s'estoient distraicts
de l'obeïssance de leur Roi, pour vouloir viure
en liberté de conscience.

Les Estats des Prouinces vnies ayant tousiours
reietté toute conference de Paix avec l'Espa-
gnol, il employa l'Empereur pour les exhorter
d'y entēdre, & avec luy, & avec l'Archiduc Al-
bert. L'Empereur enuoya vers lesdits Estats
Maximilian Loch, qui leur demanda la Paix en
son nom, & de plusieurs Princes de l'Empire, &
qu'ils assignassent iour & lieu pour enuoyer de-
putez, afin d'en conferer amiablement. Mais les
Estats luy firent responce, Que quant à eux ils
ne doutoient pas que l'Empereur ne les affe-
ctionnast, Que ià de long temps ils auoient veu
des preuues de son amitié; mais que nonobstant
ils le remercioient de bon cœur, & le prioient
de ne trouuer mauuais s'ils se maintenoient en
leur liberté eux & leurs alliez; adioustans au re-
ste, qu'il estoit impossible d'assigner lieu, ni iour
à aucuns Deputez, parce qu'ils auoient appris à
leurs despens de fuir les traictez de Paix de l'Es-
pagnol, comme dangereux & tous pleins d'em-
busches. Car (disoient-ils) si le Roi d'Espagne a
tant soit peu d'aduantage sur nous, nous n'igno-
rons pas que tout aussi tost il voudra se preua-
loir de l'Estat, & auoir vne autorité souueraine
sur les affaires temporelles, tout ainsi que le Pa-
pe sur les spirituelles. Ce consideré, qui pourra
se promettre vne heureuse issue de tels traictez?

L'Empe-
reur enuoye
vne Am-
bassade aux
Holandois
les exhorter
de faire la
Paix avec
l'Espagnol
& l'Archid-
duc Albert.
Leur res-
ponce.

1605_007v.jpg



1605_008r.jpg

Suite de l'Histoire de la Paix. 8

1605.

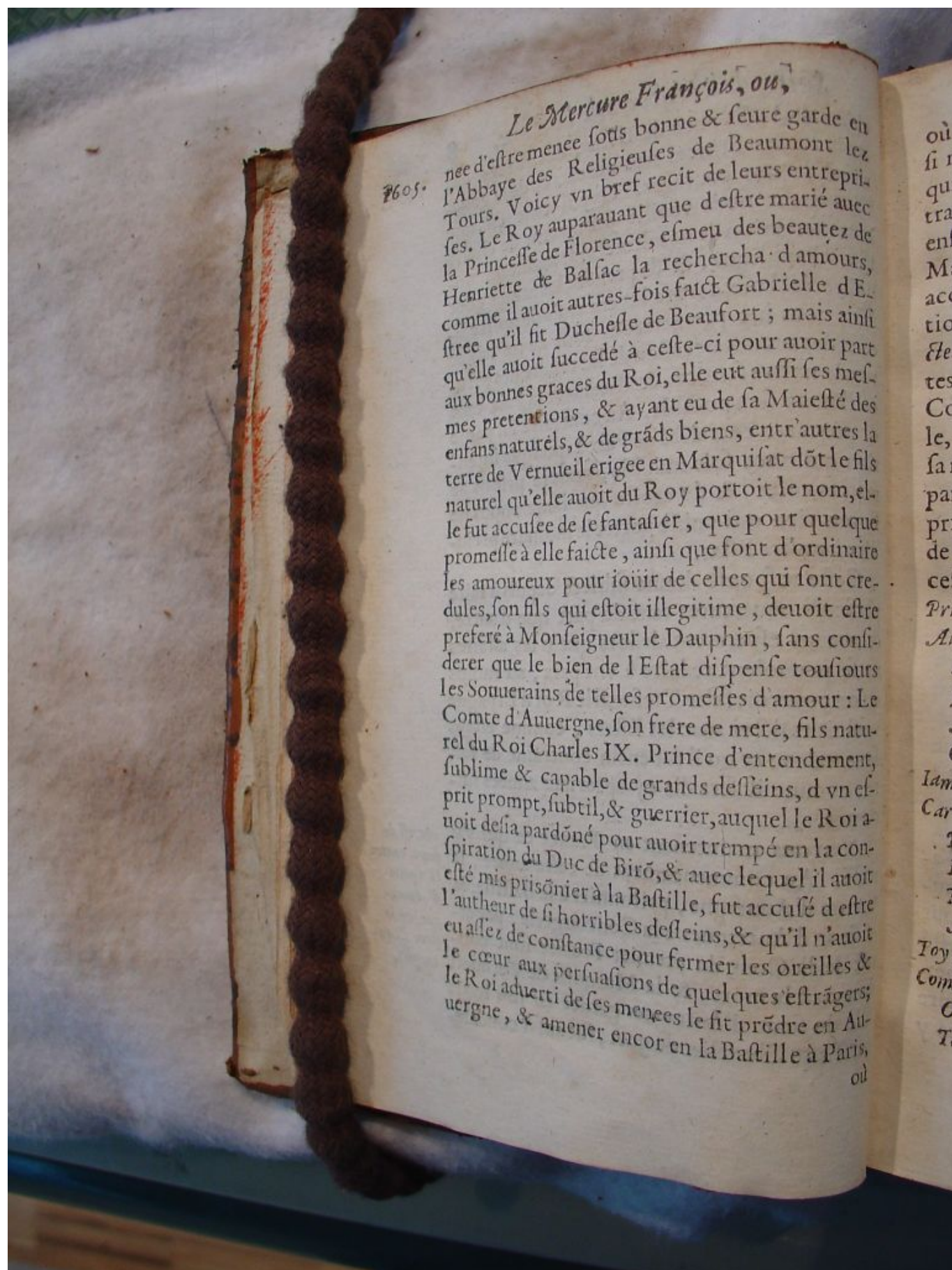
aidez de l'assistance de Dieu, des forces des Rois & des Princes nos alliez, & de la generosité de nos courages. Que si tant est que l'Empereur nous vueille promettre de cherir la conseruation de nos droicts: de maintenir nostre Republique. & de prendre les armes pour nostre deffense contre les ennemis de nostre Estat, nous luy promettrons aussi de ne laisser escouler aucune occasion de lui rendre des preuues de nostre seruice, & d'auancer la Paix tant qu'il nous sera possible. Au contraire s'il pense de procurer ce traité de Paix à quelque intention qui nous soit nuisible, nous le prions de nous excuser, & de croire que iamais nous ne ferons rien qui puisse porter le moindre preiudice à nostre Estat.

Ceste response donna subiect depuis à faire plusieurs ouuertures tant de part que d'autre, & aucuns espererent deslors que si les affaires ne se pouuoient reduire à vne paix, au moins qu'on pourroit faire Trefue, si le Roi d'Espagne vouloit traiter avec les Estats, comme estans souverains: ce qu'il fut en fin contraint de faire, comme il fera dit cy-apres aux annees suivantes.

Voyons maintenant en France ce qui s'y passe. Au commencement de ceste annee, le Comte d'Auvergne, prisonnier à la Bastille, & le sieur d'Antragues à la Conciergerie, par arrest de la Cour du premier Feurier sont condamnés à la mort, & la Marquise de Vernueil fille du sieur d'Antragues gardee en son logis par Testu Cheualier du guet, fut aussi condam-

*Arrest de
Mort contre
le Comte
d'Auver-
gne & le
sieur d'An-
tragues.*

1605_008v.jpg



Le Mercure François, ou,
 1605. nee d'estre menee sotts bonne & seure garde en
 l'Abbaye des Religieuses de Beaumont lez
 Tours. Voicy vn bref recit de leurs entrepri-
 ses. Le Roy auparauant que d'estre marié avec
 la Princesse de Florence, esmeu des beautez de
 Henriette de Balsac la rechercha d'amours,
 comme il auoit autres-fois fait Gabrielle d'E-
 stree qu'il fit Duchesse de Beaufort; mais ainsi
 qu'elle auoit succedé à ceste-ci pour auoir part
 aux bonnes graces du Roi, elle eut aussi ses mes-
 mes pretentions, & ayant eu de sa Maiesté des
 enfans naturels, & de grâds biens, entr'autres la
 terre de Vernueil erigee en Marquisat dõt le fils
 naturel qu'elle auoit du Roy portoit le nom, el-
 le fut accusee de sefantasier, que pour quelque
 promesse à elle faicte, ainsi que font d'ordinaire
 les amoureux pour iouir de celles qui sont cre-
 dules, son fils qui estoit illegitime, deuoit estre
 preferé à Monseigneur le Dauphin, sans consi-
 derer que le bien de l'Estat dispense tousiours
 les Souuerains de telles promesses d'amour: Le
 Comte d'Anuergne, son frere de mere, fils natu-
 rel du Roi Charles IX. Prince d'entendement,
 sublime & capable de grands desseins, d'un es-
 prit prompt, subtil, & guerrier, auquel le Roi a-
 uoit desia pardonné pour auoir trempé en la con-
 spiration du Duc de Birõ, & avec lequel il auoit
 esté mis prisonnier à la Bastille, fut accusé d'estre
 l'auteur de si horribles desseins, & qu'il n'auoit
 eu assez de constance pour fermer les oreilles &
 le cœur aux persuasions de quelques estrangers;
 le Roi aduertí de ses menées le fit prédre en An-
 uergne, & amener encor en la Bastille à Paris, où

1605_009r.jpg

Suite de l'Histoire de la Paix. 9

1605.

où ne voulant user de voye de faict en vn crime si notoire, il en enuoia la cause au Parlement, qui lui fit & parfit son procez, & au sieur d'Antragues. Mais la Marquise, puis leurs femmes, enfans, & parents, festans iettez aux pieds de sa Maiesté, implorants pour eux sa clemence, leur accorda premierement la surceance de l'exécution de l'arrest, leur disant, *Leuez-vous, vous me faites pitié, & non le Comte* : puis par Lettres patentes du quinziesme Avril, il commua la peine du Comte en vne prison perpetuelle dans la Bastille, & celle du sieur d'Antragues, à demeurer en sa maison de Males-herbes. La Marquise aussi par sa permission retourna à Vernueil. On imprima en ce temps-là, sous le tiltre de, Plainctes de la captiue Caliston à l'invincible Aristarque, ceste requeste qu'elle fit au Roy.

*Clemence
du Roy en-
uers le
Comte & le
sieur d'An-
tragues.*

Prince qui tiens les cœurs sous ton obeyssance

Autant par ton amour comme par ta puissance,

Donne moy ce seul poinct que ie t'ay demandé,

Que le soupçon de moy en ton esprit s'oublie,

Autant par la pitié humble ie t'en supplie,

Comme par les attraitz i'ay sur toy commandé.

Iamais ie ne croiray ton ame inexorable,

Car elle est trop humaine, & moy trop miserable

Pour ne te point toucher d'un seul trait de pitié,

Donques que par ma mort ta rigueur ne commence,

Mais fay moy maintenant ressentir ta clemence

Autant que ie senty iadis ton amitié.

Toy qu'entre les mortels le ciel voulut eslire,

Comme digne iugé de regir cest Empire,

Où va ta Majesté representant les Dieux!

Toujours par tes vertus fay toy voir admirable,

B

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan